



Un fonctionnaire à mis temps peut-il créer une entreprise

Par **golgoth15_old**, le **29/08/2007** à **00:26**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire de l'éducation nationale à mis-temps.

Je cherche une solution pour créer une entreprise dans un domaine qui n'a rien à voir avec mon activité dans l'administration.

Je ne sais pas si cela est possible et les contraintes à respecter.

D'avance merci pour vos conseils.